

# La Norme ISO 14001



Association pour le  
Développement des  
Entreprises de Sous-traitance  
Rue de la Gare  
43330 PONT SALOMON  
Tél : 04 77 35 47 05  
Télécopie : 04 77 35 29 40



L'ISO (International Standard Organisation) n'élabore que des normes répondant à un impératif du marché. Les normes ISO 14 000 relatives aux systèmes de management environnemental aident les organisations de toutes sortes à améliorer leurs performances environnementales tout en exerçant un impact positif sur leurs résultats.



L'ISO 14 000 traite en premier chef du « management environnemental », c'est-à-dire de ce que réalise l'organisme (entreprise, artisan, société, association, collectivité, ...) pour réduire au minimum les effets dommageables de ses activités sur l'environnement et améliorer en permanence sa performance environnementale (cela contribue à la protection et à la stabilité de l'environnement). Elle s'applique à tous les secteurs d'activités, de l'entreprise unipersonnelle à la multinationale.



Alors que les normes ISO 14004 et ISO 14010, 11 et 12 sont considérées comme des normes outils, la norme ISO 14001 constitue

le référentiel de base pour la certification. Il présente 18 exigences réparties en 6 chapitres :

1. Les exigences générales (intentions de l'organisme en termes d'environnement).
2. La politique environnementale (objectifs de l'entreprise).
3. La planification.
4. La mise en œuvre (réalisation des actions planifiées)
5. Les contrôles et les actions correctives (surveillance de la fonctionnalité du système de management environnemental)
6. La revue de direction.



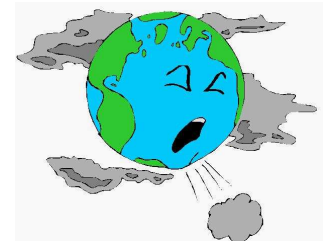
Cette démarche est en principe engagée soit volontairement par l'organisme, soit à la suite de la demande contractuelle d'un donneur d'ordre ou d'une direction de groupe.

Elle présente plusieurs avantages. Le premier est une meilleure maîtrise des questions environnementales dans son fonctionnement. Elle donne un outil de gestion pour intégrer ces questions dans le management global de l'entreprise au même titre que la qualité ou la sécurité. Elle oblige à structurer le fonctionnement vis-à-vis de la réglementation, et ainsi donne une meilleure maîtrise financière de cette problématique. Elle donne, même si ce point peut être sujet à critique, un outil pour communiquer aussi bien en interne qu'en externe. Le fait de suivre une démarche ISO 14001 permet à l'entreprise d'être mieux perçue par les clients et les organismes chargés des questions environnementales.



Si la norme est un outil pour les entreprises, elle génère des critiques sur certains points. Elle ne

mentionne en aucun cas une obligation de développement durable. Si une entreprise est certifiée ISO 14001, cela ne signifie ni qu'elle ne pollue pas ni qu'elle respecte les réglementations environnementales, mais seulement qu'elle a fait le nécessaire pour tenter d'atteindre les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés dans son plan d'action. Par contre, La norme démontre quand même l'engagement d'un progrès continu.



La norme ISO 14001 est un formidable outil de Management environnemental qui peut permettre une évolution de l'impact écologique de l'entreprise sur son milieu mais dont les limites en terme de d'objectif d'amélioration ne sont pas cadrées.

*Julien DUMAZET*